

Paris RP rue du Louvre : 120 ans d'un édifice « transformable »

Guy Lambert, historien de l'architecture
enseignant à l'École d'architecture de Bordeaux
chercheur au Centre d'histoire des techniques et de l'environnement (Cnam)

**1. La reconstruction de l'hôtel des Postes
Une opération de la III^e République
1870-1888**



*Plan guide de Paris, Paris, Adolphe Joanne, 1863.
(Coll. Particulière)*

Durant tout le XIX^e siècle , la nécessité d'améliorer l'hôtel des Postes, installé depuis 1757 dans l'hôtel d'Armenonville, rue plâtrière (actuelle rue Jean-Jacques Rousseau), est réaffirmée à plusieurs reprises.

Deux ordres de raisons :

- L'insuffisance perpétuelle des locaux, en dépit de leurs agrandissements successifs
- L'engorgement du quartier, dommageable au public et aux véhicules postaux

Transfert dans un autre quartier ou reconstruction sur place ?



Plan d'expropriation, section centrale du plan de Paris,
14 juillet 1879. (Musée de la Poste)

Plusieurs percées prévues dans le programme du préfet Haussmann concernent le voisinage direct de l'hôtel des Postes, mais n'ont pas été réalisées sous le Second Empire.

- le prolongement de la rue du Louvre
- le prolongement de la rue aux Ours (actuelle rue Etienne Marcel)

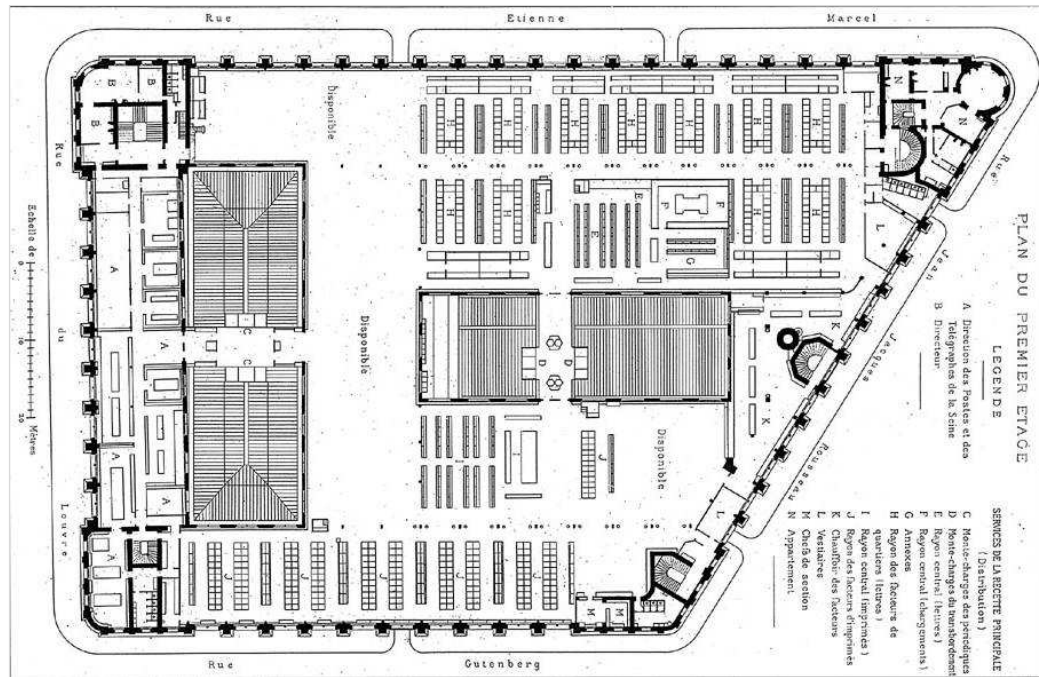
Leur réalisation sous la III^e République accompagne la reconstruction de l'hôtel des Postes, implanté à l'angle des deux rues.

Le projet

Julien Guadet (1834-1908), architecte des Bâtiment civils et enseignant à l'école des Beaux-arts, est chargé de la commande. Il élabore plusieurs projets entre 1878 et 1880 : l'absence de programme préétabli implique une étroite collaboration avec les services du ministère des Postes et des Télégraphes et donne à l'édifice un statut de « prototype »

Toutefois plusieurs caractéristiques de l'édifice sont fixées dès 1878 :

- La distinction entre le bureau de poste et les services administratif, implantés du côté de la rue du Louvre, et « l'usine postale » qui occupe le reste du terrain.
- La superposition des services (tri et distribution du courrier et des imprimés) dans trois étages, desservis par plusieurs monte-charges.
- L'utilisation de la construction métallique pour dégager de grandes surfaces, modifiables en fonction des besoins des services et de leur évolution. (La structure est réalisée par l'entreprise Baudet et Donon, et non par l'entreprise Eiffel comme le veut la légende...)
- La présence de puits de lumière dans l'épaisseur du bâtiment pour éclairer les locaux de travail par l'intermédiaire de combles vitrés en toiture.

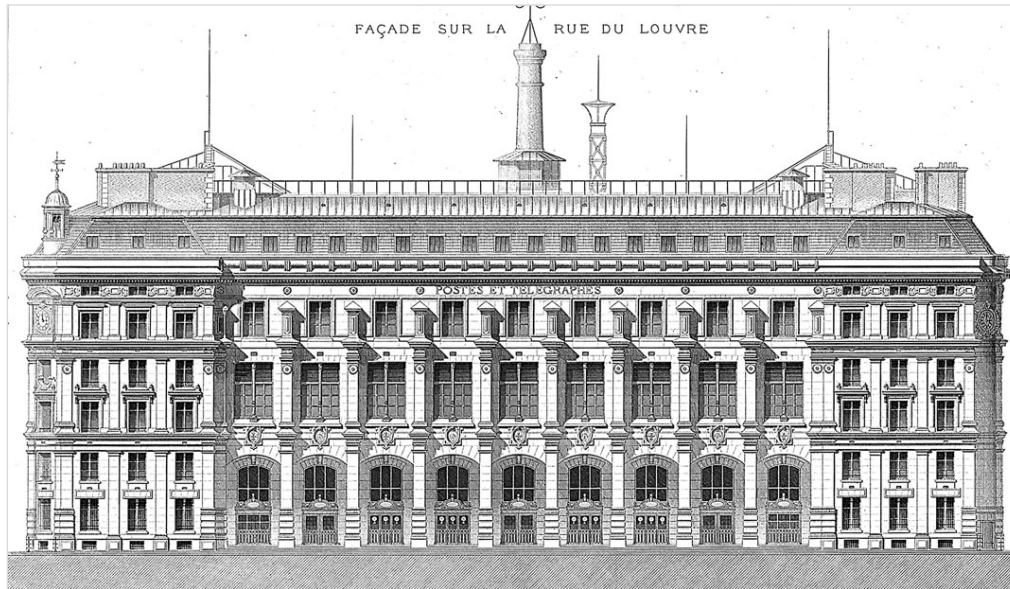


Plan du premier étage.
 (Encyclopédie d'architecture, juin 1887)



L le rez-de-chaussée, vue de l'intérieur (Musée de la Poste)

Selon les dispositions initiales de l'édifice, la circulation des véhicules postaux au rez-de-chaussée s'opérait sous les planchers des étages supérieurs. Les locaux ouvraient sur rue par des grandes arcades destinées à l'éclairage et à la ventilation des lieux.

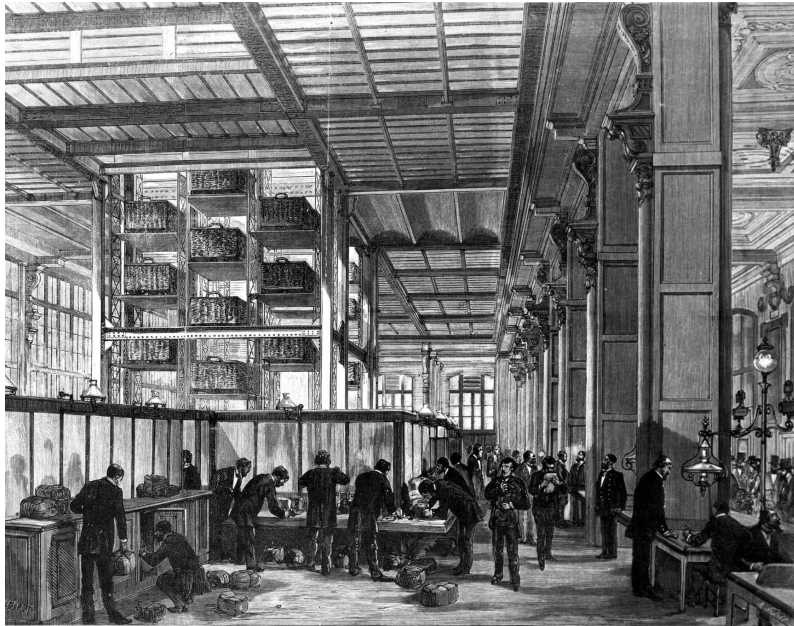


Façade sur la rue du Louvre.
(*Encyclopédie d'architecture*, juin 1887)

L'expression architecturale du projet de Julien Guadet tient à son interprétation du statut de l'hôtel des Postes : « un grand établissement de l'État, en plein cœur de Paris, a beau n'être qu'une usine comme fonctionnement, il est et doit être un monument ».

La confrontation entre l'extérieur et l'intérieur en témoigne :

- Des façades en pierre, dont la composition puise aux sources fournies par l'histoire de l'architecture et illustre l'intérêt de leur auteur pour la Renaissance française.
- Une forme de fonctionnalisme, visible notamment dans la conception de la salle des guichets où les monte-charges sont visibles et où des appareils comme les bouches de chauffage à air soufflé prennent une valeur esthétique.



Les monte-charges de l'hôtel des Postes, dont le rôle est capital dans son fonctionnement, sont à l'origine des reports successifs que connaît la mise en service du bâtiment, entre juillet 1886 et juillet 1888.

Le système innovant à mouvement permanent installé initialement ne fonctionnant pas correctement, a dû être remplacé par un système plus classique.

**2. Un pôle des PTT au cœur de Paris,
centralisé autour de la rue du Louvre
1890-1939**

Le central téléphonique Gutenberg, en interaction avec l'hôtel des Postes

Après la nationalisation des réseaux téléphoniques en 1889, rattachés à la direction générale des Postes et Télégraphes, le central téléphonique Gutenberg est construit en face de l'hôtel des Postes, sur un terrain résultant de la démolition de l'ancien édifice (ici en gris sur le plan)

Cette opération modifie le statut de la rue Gutenberg, qui longe l'hôtel des Postes. Pensée initialement comme une rue parisienne à part entière, elle est déclassée en 1891 et devient une voie privée réservée aux services postaux et téléphoniques.



Plan des terrains de l'ancien hôtel des Postes, 18 août 1881.
(Archives de Paris)



Victime d'un incendie en septembre 1908, le central Gutenberg est alors totalement reconstruit en béton armé par l'architecte Charles Giroud. Il s'agit de l'édifice encore visible aujourd'hui.

Central téléphonique Gutenberg, 1890-1893.
Jean-Marie Boussard, architecte.
(*La Construction moderne*, 1^{er} avril 1893
et *La Semaine des constructeurs*, 9 juillet 1892)



La rue du Louvre, avant 1903: carte postale (Coll. Particulière)

A la fin du XIX^e siècle, l'ancienne rue Gutenberg est fermée à ses deux extrémités par une grille métallique, dont l'auteur demeure à ce jour inconnu.

En 1923, deux édifices sont construits aux deux extrémités :

- Un bâtiment pour des cabines téléphoniques, côté rue du Louvre (démoli en 1936).
- Un bâtiment pour les services téléphoniques, côté rue Jean-Jacques Rousseau (encore existant).

Renouvellements des services et réaffectations des locaux : un espace contraint, mais un édifice adaptable. 1890-1935

A l'intérieur de l'hôtel des Postes, l'accroissement du trafic postal et le développement des services s'accompagnent perpétuellement d'une saturation de l'édifice. Les travaux d'extension du bâtiment restent pourtant limités, la solution privilégiée reste celle du déménagement et de la réaffectation des locaux.

À son ouverture, l'Hôtel des Postes dessert les onze premiers arrondissements parisiens du centre. Progressivement la distribution des arrondissements les plus éloignés est délocalisée, ce qui permet notamment de donner plus d'espace à ces activités. Au milieu des années 1920, sept arrondissements sont encore traités par les facteurs de la Recette principale, il n'en reste que cinq dans les années 1930 puis quatre après la Seconde guerre mondiale.

Inversement, les services des chèques postaux, créés en janvier 1918, s'installent rue du Louvre en 1922. Ils investissent les espaces libres, notamment les combles du 3^e étage, jusqu'alors inoccupés. Leurs besoins sont tels qu'un déménagement est nécessaire en 1935 vers leur nouveau siège dans le 15^e arrondissement.



La distribution en 1905
(*L'illustration*, 3 septembre 1905)



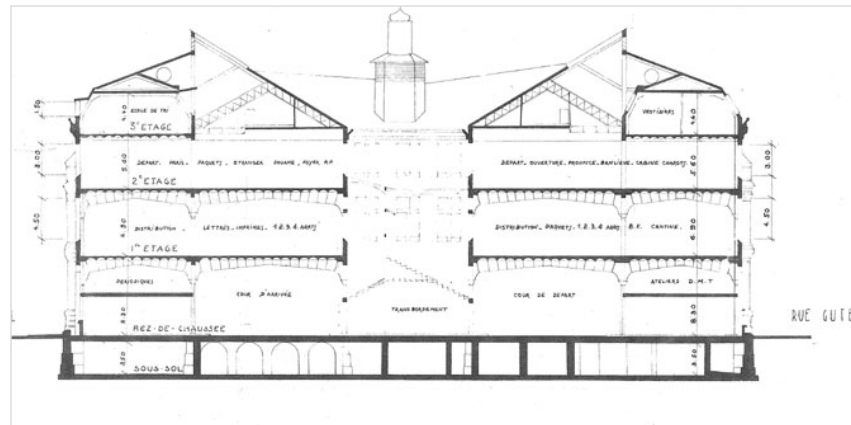
Salle des chèques postaux affectée aux comptes courants, au 3^e étage sur la rue Étienne Marcel, s.d.
(Musée de la Poste)



Cour du départ en 1905
(extrait de *L'illustration*, 2 septembre 1905)

Parmi les renouvellements techniques qui influent sur le bâtiment, le remplacement des véhicules hippomobiles par des voitures automobiles à partir de 1908 entraîne quelques faibles modifications des locaux. Les écuries du sous-sols perdent de fait leur fonction. Quelques projets sont étudiés au cours de l'entre-deux-guerres dans le sens d'une mécanisation accrue des services, mais ne sont pas suivis d'effet.

**3. Densification progressive
et campagnes de modernisation
1944-1980**



Coupe transversale, vers 1961 (Archives La Poste).

Après la Seconde guerre mondiale, les besoins de surface utile donnent lieu à des campagnes de transformations de Paris RP. Elles concernent notamment la construction de nouveaux planchers par la création d'un entresol au rez-de-chaussée et par la transformation des anciens combles vitrés au 3^e étage.

Après les extensions localisées réalisées après la guerre, un vaste programme de transformation est entrepris au cours des années 1960, sous la direction de l'architecte Joseph Bukiet. Visant à la fois à accroître la mécanisation croissante des activités postales, à moderniser et à agrandir le bâtiment, mais aussi à renouveler son image auprès du public, ce chantier se poursuit pendant presque dix ans.

Création d'un entresol général au rez-de-chaussée, 1962-1964



Entresollement du rez-de-chaussée, vue du chantier , novembre 1964 (Archives la Poste).

A cette étape du chantier, plusieurs grandes arcades du rez-de-chaussée sont encore ouvertes, notamment sur la rue Jean-Jacques Rousseau.

Mécanisation de la manutention, 1966-1968.



Transformation de la cour du transbordement (Archives la Poste)

Transformation du hall du public, 1964-1966.



Salle des guichets en travaux,
en décembre 1964
(Musée de la Poste)

Le chantier du hall du public est réalisé en deux temps pour ne pas interrompre le service. Cette photographie, prise après achèvement de la première tranche de travaux, illustre à la fois la nouvelle physionomie du lieu (au fond) et les dispositions d'origine (au premier plan)

Transformation du 3^e étage après incendie, 1975-1979.



En février 1975, un incendie ravage une partie du 3^e étage. L'obligation de reconstruire une partie de la toiture fortement endommagée se combine avec un nouveau réaménagement de Paris RP.

Tandis que les combles sont en partie remplacés par une toiture terrasse, un centre de tri automatique est installé au dernier étage.

En haut : la toiture après l'incendie du 18 février 1975 (Musée de la Poste).

Conclusion

Les formes de pérennité d'une architecture postale

L'hôtel des Postes, pensé par Julien Guadet pour être « transformable », selon les termes même de son auteur, témoigne en effet d'une capacité d'adaptation du bâti permettant de répondre à l'évolution des activités postales, leurs accroissements et leurs exigences fonctionnelles.

Par contraste avec les transformations des locaux, les façades de l'édifice, où se lisent pourtant les changements d'usage, illustrent encore aujourd'hui les ressorts d'une expression programmatique pensée au XIX^e siècle pour un grand équipement public.